

# Bulletin d'inscription

(1 bulletin par participant et par formation)

À retourner à **CIDJ - Marie-Christine MERLIN, Pôle formation – 101, quai Branly - 75740 Paris Cedex 15** ou par e-mail : **formation@cidj.com**

## Formation

Intitulé : .....

Date : .....

Tarif : ..... € net (repas non inclus)

**Professionnels IJ IDF** : coût pédagogique/participant ..... € net/jour

Forfait restauration facultatif - (15 € jour/pers.) ..... € net

**Montant total de la commande** ..... € net

## Organisme / Entreprise / Structure IJ

Raison sociale : .....

Adresse .....

CP ..... Ville .....

N° Siret ..... Code APE/NAF .....

## Responsable hiérarchique / Service formation / Service RH

M. M<sup>me</sup> Prénom ..... Nom .....

Fonction .....

Service .....

Tél. ....

E-mail .....

## Participant

M. M<sup>me</sup> Prénom ..... Nom .....

Fonction .....

Tél. ....

E-mail (*obligatoire*) .....

## Règlement

par chèque, ci-joint, à l'ordre du CIDJ

à réception de facture pour les administrations (joindre impérativement un bon de commande)

par un OPCO ou CPF, à réception de facture (adresse à compléter dans la rubrique « Facturation »)

abonnement pack annuel de formation structures IJ IDF (voir bon de commande Actuel-Cidj 2020)

**Tarifs abonnés à IJ Box / Actuel-Cidj (hors réseau IJ IDF) : une remise de 20 % sur les formations (numéro d'abonné : .....**)

## Facturation

Organisme à facturer, si adresse différente : .....

.....

Le client déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente (p. 42-43) et les accepter sans réserve.

Fait à ..... le .....

Cachet de l'entreprise

Signature du responsable

CIDJ - Déclaration d'activité n° 11752616075 - Siret: 775685605 00013  
101, quai Branly - 75015 Paris - www.cidj.com

Renseignements: 01 44 49 12 05 / 13 18 - E-mail: formation@cidj.com

# Conditions générales de vente

## 1 - Inscription et modalités de paiement

Votre inscription est considérée comme définitive à réception du bulletin d'inscription nominatif accompagné du règlement par chèque à l'ordre du CIDJ, d'une lettre valant commande pour les administrations ou d'un bon de commande pour les entreprises/mairies à l'adresse suivante : CIDJ - À l'attention de Marie-Christine Merlin, Pôle Formation, 101, quai Branly, 75740 Paris Cedex 15.

Certains modules sont dupliqués et proposés dans le département du Val-d'Oise en partenariat avec le CIJ 95, (confirmation des lieux lors des convocations).

Environ 2 semaines avant le début de la formation, une convention et/ou une convocation seront adressées par mail à chaque stagiaire. À l'issue de chaque formation, il sera remis une attestation de présence nominative.

**Remplacement d'un participant** : le CIDJ offre la possibilité de remplacer un participant empêché par un autre participant avec le même profil et les mêmes besoins en formation, jusqu'à l'ouverture de la session de formation et sans facturation supplémentaire. Toute demande de remplacement devra être adressée par mail.

## 2 - Tarifs

Tous les tarifs indiqués sont nets (exonération de TVA). Ils comprennent la formation pour un participant, les supports et les outils pédagogiques remis pendant la formation.

**Tarifs abonnés IJ Box / Actuel-Cidj hors IJ IDF : une remise de 20 % sur les modules de formation.**

**Restauration** : un forfait journalier est demandé en supplément de vos frais d'inscription. Les frais de transport et d'hébergement des participants ne sont pas inclus dans le tarif.

**Les formations du personnel du réseau Information Jeunesse Île-de-France** : la formation obligatoire (**FIJ gratuite**) est financée par le CIDJ et la DRJSCS.

**Autres formations** : coût pédagogique 95 € net / personne / jour ou abonnement au pack annuel à 250 € par structure à la charge des employeurs des structures IJ IDF.

## 3 - Formations intra-entreprises

Une proposition commerciale et financière sera préalablement établie par le CIDJ. Un acompte de 30 % sera versé par le client à la signature de la commande. Condition : 6 participants minimum et 14 maximum.

Les formations se déroulent dans vos locaux ou dans ceux du CIDJ. Les frais de transport, d'hébergement et de restauration du (ou des) formateur(s) restent à la charge du client.

## 4 - Annulation de la formation

**Du fait du client** : pour toute annulation, même en cas de force majeure, moins de 7 jours ouvrés avant le début de la formation, le CIDJ se réserve le droit de retenir le coût total de l'action de formation y compris les frais pédagogiques.

**Du fait du CIDJ** : faute d'un nombre suffisant de participants, le CIDJ se réserve la possibilité d'annuler la formation, jusqu'à 3 jours ouvrés avant la date prévue. Les inscrits se verront proposer soit en priorité l'inscription

# Conditions générales de vente

à une autre session, soit le remboursement du montant des frais de participation engagés (inscription, coût pédagogique et restauration). Aucune indemnité ne sera versée au client.

**Pour le réseau Information Jeunesse Île-de-France : toute absence non justifiée entraînera la retenue des frais pédagogiques par formation** (votre justificatif doit nous parvenir impérativement dans un délai de 48h).

**Toute souscription au pack annuel de formation entraîne son utilisation durant l'année civile en cours** (aucun remboursement, ni avoir, ni report ne sont possibles).

## 5 - Prise en charge

En cas de financement par un organisme collecteur (OPCO), le bulletin d'inscription doit être accompagné de l'attestation de prise en charge de l'action et du montant de ladite prise en charge. Si la prise en charge est partielle, la différence de tarif sera facturée à l'organisme employeur. Le CIDJ adresse une convention à l'employeur qui lui en retournera un exemplaire signé avant le démarrage de la formation. En cas de non-paiement par l'OPCO, pour quelque motif que ce soit, l'organisme employeur sera redevable de l'intégralité du coût de la formation.

• **Charte qualité** : le centre de formation du CIDJ est référencé Datadock.

## 6 - Propriété intellectuelle

Le client s'engage dans ces conditions à ne pas reproduire, résumer, modifier, altérer ou rediffuser le contenu des formations, sans autorisation expresse préalable du CIDJ.

## 7 - Données personnelles

Conformément aux dispositions de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles vous concernant ayant été collectées par l'intermédiaire du CIDJ ou du service marketing. Il vous suffit, pour exercer ce droit, d'adresser un courrier postal aux coordonnées figurant sur la facture, à l'attention du Pôle Formation.

Les données personnelles vous concernant, recueillies par l'intermédiaire des différents formulaires et notamment de la convention de formation, et toutes informations futures, sont utilisées par le CIDJ uniquement dans le cadre de la mise en œuvre des services offerts, et ne font l'objet d'aucune communication à des tiers autres que les éventuels prestataires techniques en charge de la gestion des commandes, lesquels sont tenus de respecter la confidentialité des informations et de ne les utiliser que pour l'opération bien précise pour laquelle ils doivent intervenir.

## 8 - Contentieux

En cas de litige, de toute nature, ou de contestation relative à la formation ou à l'exécution de la commande, et à défaut d'accord amiable qui sera, dans tous les cas, recherché, seul pourra intervenir le tribunal de commerce compétent.